

Grand Garage du Boulevard

GROUPE PIERRE CHARDARD
CONCESSIONNAIRE - REPARATEUR AGREE
DISTRIBUTEUR DE PIECES DE RECHANGE

S.A.S au capital de 210 000 €
SIRET 571 650 019 00029 - APE 4511Z
N° TVA INTRA FR60 571 650 019

Route de Toulouse - BP 82
46000 CAHORS

Tél : 05 65 35 02 02

E-mail : peugeot.cahors@groupechardard.com
www.concessions.peugeot.fr/cahors



M DELVAUX MARTIN
LD TREBAIX
46090 VILLESEQUE

FACTURE

du : 31/01/2025
Echéance le : 31/01/2025
CCS : Karine FRAGA

TVA :

Page :3/3
EXPERT 4 (K0) EXPERT ASP
Véhicule mis en circulation le 07/09/2021

N° Document	N° Client	Votre Commande	Marque	V.I.N.	N° Immatriculation	Kilométrage	N° Commande
419562	0130001		PEUGEOT	VF3VFAHXKMZ076000	GB-958-PE	98161	616767
Désignation	N° Pièce	Quantité ou temps	C T	Prix unitaire hors taxe €	Remise %	Prix unitaire net hors taxe €	Montant €
JEU 4 PLAQUETTE REPLACEMENT PLAQUETTES DE FREIN AR ROUES DEPOSEES SOUS-TOTAL INTERVENTION K 100,00 (120,00 TTC)	1673603880 012C6 42EB7A	1,00	4 4				inclus inclus
RECOMMANDATION DE NOTRE POINT DE VENTE : 9 A 10= SATISFAIT / 0 A 8= NON SATISFAIT ***** MERCI DE VOS RETOURS! ***** ASSISTANCE OFFERTE PENDANT 1 AN AU 0800 44 24 24 PENSEZ A PRENDRE VOS RDV EN LIGNE SUR LE SITE POUR PLUS DE RAPIDITE							
Total hors taxe €				Montants T.V.A. €		Total T.T.C €	
PI : 1191,67				acquittés sur les débits suivant autorisation de l'Administration		1862,00	
MO : 360,00 1551,67				(4) 20,00			
DIV : 0,00				1551,67			
				310,33			

Coupon à joindre à votre règlement

N° Document : 419562
N° Client : 0130001
N° Commande : 616767
Echéance le : 31/01/2025
31/01/2025 1862,00

MO facturée au bareme des temps sauf (*) au temps passe

MODALITÉS ET CONDITIONS DE RÈGLEMENT : Toutes nos ventes, fournitures, réparations et prestations de services sont payables à nos bureaux, au comptant à la date de facturation et ne font l'objet d'aucune condition d'escompte. Dans le cas d'une vente ou prestation de service réalisée par une activité professionnelle, il sera appliqué des pénalités de retard calculées sur les sommes exigibles non payées à bonne date correspondant à trois fois le taux d'intérêt légal et ce, après une mise en demeure de payer restée infructueuse.
RÉSERVES DE PROPRIÉTÉ : Le transfert de la propriété des marchandises objet de la présente facture est suspendu jusqu'au paiement intégral de leur prix conformément aux dispositions de l'article L.621-122 du Code de Commerce, les risques étant néanmoins transférés à l'acquéreur dès la livraison des marchandises.
ATTRIBUTION DE COMPÉTENCE : En cas de contestation entre commerçants, les tribunaux compétents sont ceux dans le ressort desquels se trouve le siège de notre établissement.

